SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	TSV 5W-30

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Lubrifiants et additifs pour lubrifiants
Utilisations contre indiquées	Non disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom	MINERVA-OIL SAS
Adresse	RUE DU 11 NOVEMBRE 87380 MEUZAC
Téléphone	+33 (0)5 55 09 97 03
Fax	+33 (0)5 55 09 95 80
Email de contact	contact@minerva-oil.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Téléphone	France : + 33 (0)1 45 42 59 59

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.2. Classification conformément au règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses amendements

Ce mélange n' est pas classé comme dangereux.

2.2. Éléments d'étiquetage conformément au règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses amendements

Pictogrammes de danger	
Mention d'avertissement	
Mentions de danger (H)	
Eléments d'étiquetage additionnels	EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
Conseils de prudence – Prévention	
Conseils de prudence – Intervention	
Conseils de prudence – Stockage	
Conseils de prudence – Elimination	

2.3. Autres dangers

Non disponible

Informations complémentaires

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

Nom	(%)	Classification	Limites de concentration spécifiques
reaction mass of isomers of: C7-9-alkyl 3-(3,5-di-tert-butyl-4-hydroxyphenyl)propionate N°CAS: 125643-61-0 N°EC: 406-040-9 N°IDX: 607-530-00-7	C ≤ 5%	R53	-
		Aquatic Chronic 4: H413	-
Distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic N°CAS: 64742-54-7 N°EC: 265-157-1 N°IDX: 649-467-00-8	C ≤ 10%	R45_Carc2	-
		Asp. Tox. 1: H304	-
2,6-di-tert-butylphenol N°CAS: 128-39-2 N°EC: 204-884-0 N°IDX:	C ≤ 0.25%	Aquatic Acute 1: H400 Skin Irrit. 2: H315 Aquatic Chronic 1: H410	-
Phenol, dodecyl-, branched N°CAS: 121158-58-5 N°EC: 310-154-3 N°IDX: 604-092-00-9	C ≤ 0.25%	R62, R36/38, R50/53	-
		Eye Irrit. 2: H319 Repr. 2: H361 Skin Irrit. 2: H315 Aquatic Acute 1: H400 Aquatic Chronic 1: H410	-

Lubricating oils (petroleum), C20-50, hydrotreated neutral oil-based N°CAS: 72623-87-1 N°EC: 276-738-4 N°IDX: 649-483-00-5	C < 70%	R45_Carc2	-
		Asp. Tox. 1: H304	-
Dec-1-ene, homopolymer, hydrogenated Dec-1-ene, oligomers, hydrogenated ; remark : Consisting of 50 wt % or more of species of the same M.Wt. N°CAS: 68037-01-4 N°EC: 500-183-1 N°IDX:	C < 30%	Asp. Tox. 1: H304	-

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans cet article, voir Section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Informations générales	En cas de malaise, consulter un médecin ou appeler le centre antipoison.
En cas d'inhalation	Amener la victime à l'air frais. Consulter un médecin en cas de malaise.
En cas de contact avec la peau	Rincer immédiatement avec l'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée, consulter un medecin.
En cas de contact avec les yeux	Rincer à l'eau pendant une durée suffisante, puis consulter un ophtalmologiste.
En cas d'ingestion	Consulter un médecin en cas de malaise.
Pour les secouristes	Pas d'information

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	Pas d'information
Effets	Pas d'information

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter selon les symptômes.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Appropriés : mousse, dioxyde de carbone, poudre chimique

Inappropriés : Pas d'information

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'information

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie : Porter un appareil respiratoire approprié et des vêtements de protection.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Evacuer la zone de danger. Porter l'équipement de protection individuel requis.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement
Eviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Nettoyer immédiatement les lieux contaminés.

6.4. Référence à d'autres sections
Se référer aux sections : 7 pour manipulation sans danger, 8 pour les équipements de protection individuelle, 13 pour élimination.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Utiliser une ventilation adéquate. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités
Stocker dans un endroit approprié loin de toute substance incompatible.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)
Pas d'information

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle
Limites d'exposition connues

Substance	VME, 8 heures (France)		VLE , 15 minutes (France)		VME, 8 heures (Royaume-Uni)		VLE, 15 minutes (Royaume-Uni)	
	ppm	mg.m-3	ppm	mg.m-3	ppm	mg.m-3	ppm	mg.m-3

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique appropriées	Une ventilation locale peut être nécessaire pour éviter que les contaminants atmosphériques dépassent leurs limites d'exposition. Protection des yeux et du visage : Lunettes de sécurité Protection de la peau et des mains : Pas d'information / Porter des gants imperméables et résistants aux produits chimiques. Le matériau des gants doit être choisi en fonction du temps de pénétration et du taux de perméabilité. Protection respiratoire : Des masques appropriés doivent être portés en cas d'exposition à des concentrations dépassant les limites d'exposition permises. Dangers thermiques : Pas d'information Mesures d'hygiène : Ne pas boire, manger, fumer à proximité des produits. Se laver les mains avant et après manipulation.
Contrôles liés à la protection de l'environnement	Eviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	liquide
Couleur	Ambrée
Odeur	Pas d'information
Seuil d'odeur	Pas d'information
pH	-
Point de fusion / congélation	Pas d'information
Point d'ébullition	> 250 °C
Point éclair	> 200 °C
Taux d'évaporation	Pas d'information
Inflammabilité	Pas d'information
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Pas d'information
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Pas d'information
Pression de vapeur	Pas d'information
Densité de vapeur	Pas d'information
Densité relative	0.850 à 15°C
Solubilité dans l'eau	Insoluble
Solubilité dans d'autres solvants	Pas d'information
Log Kow	Pas d'information
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information
Température de décomposition	Pas d'information
Viscosité	11.6 mm².s-1 à 100°C
Propriétés explosives	Pas d'information
Propriétés comburantes	Pas d'information

9.2. Autres informations

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité
Pas d'information

10.2. Stabilité chimique
Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage

10.3. Possibilité de réactions dangereuses
Dans les conditions normales de stock et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

10.4. Conditions à éviter
Pas d'information

10.5. Matières incompatibles
Pas d'information

10.6. Produits de décomposition dangereux
Dans les conditions normales de stock et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

SECTION 11: Informations toxicologiques

Toxicité aiguë	Pas d'information
Corrosion cutanée	Pas d'information
Lésions oculaires	Pas d'information
Sensibilisation	Pas d'information
Mutagénicité des cellules germinales	Pas d'information
Cancérogenicité	Pas d'information
Toxique pour la reproduction	Pas d'information
Toxicité spécifique unique	Pas d'information
Toxicité spécifique repétée	Pas d'information
Danger par aspiration	Pas d'information
Autres informations	Expérience pratique: aucune \nRemarques générales: La classification a été effectuée selon la procédure de calcul pour les préparations.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité	Non disponible
12.2. Persistance et dégradabilité	Valeur non disponible Non disponible
12.3. Potentiel de bioaccumulation	Valeur non disponible
12.4. Mobilité dans le sol	Valeur non disponible
12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB	Valeur non disponible
12.6. Autres effets néfastes	Valeur non disponible

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets
Eliminer conformément aux réglementations locales et nationales

13.2. Codes déchet
Pas d'information

SECTION 14: Informations relatives au transport

Non disponible

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement : EU REACH/CLP : RAC Opinions on proposals for CLH

Substance	CAS	EC
Phenol, dodecyl-, branched	121158-58-5	310-154-3

Règlement : EU REACH : Registered substances

Substance	CAS	EC
Phenol, dodecyl-, branched	121158-58-5	310-154-3
Lubricating oils (petroleum), C20-50, hydrotreated neutral oil-based	72623-87-1	276-738-4
2,6-di-tert-butylphenol	128-39-2	204-884-0
Dec-1-ene, homopolymer, hydrogenated Dec-1-ene, oligomers, hydrogenated ; remark : Consisting of 50 wt % or more of species of the same M.Wt.	68037-01-4	500-183-1
Distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic	64742-54-7	265-157-1
reaction mass of isomers of: C7-9-alkyl 3-(3,5-di-tert-butyl-4-hydroxyphenyl)propionate	125643-61-0	406-040-9

Règlement : EU CLP : Submitted CLH proposals

Substance	CAS	EC
Phenol, dodecyl-, branched	121158-58-5	310-154-3

Règlement : EU Cosmetic Regulation 1223/2009 : Annex II (prohibitions)

Substance	CAS	EC
Lubricating oils (petroleum), C20-50, hydrotreated neutral oil-based	72623-87-1	276-738-4
Distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic	64742-54-7	265-157-1

Règlement : EU Cosmetic Regulation 1223/2009 : CMR (prohibitions)

Substance	CAS	EC
Lubricating oils (petroleum), C20-50, hydrotreated neutral oil-based	72623-87-1	276-738-4
Distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic	64742-54-7	265-157-1

Règlement : EU REACH: PACT - RMOA and hazard assessment activities

Substance	CAS	EC
2,6-di-tert-butylphenol	128-39-2	204-884-0

15.2. Évaluation de la sécurité chimique
Pas d'information

SECTION 16: Autres informations

16.1. Indication des changements (Additions, Suppressions, Révisions)

Date de création : 01/03/13
Date de révision : 23/03/16
Indications sur les changements: Pas d'information

16.2. Légende des abréviations et acronymes

ADN/ADNR: Règlement concernant le transport de substances dangereuses dans des barges sur les voies navigables.\nADR/RID: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route / Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer.\nN ° CAS: Numéro du Chemical Abstract Service\nCLP: Classification, étiquetage et emballage\nCOV : Composés Organiques Volatils\nDSD: Directive sur les substances dangereuses\nDPD: Directive Préparation Dangereuses\nN° EC: Numéro Commission européenne\nEPI : Equipements de Protection Individuelle\nIATA: International Air Transport Association\nIMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses\nPBT: substances persistantes, bioaccumulables, toxiques\nN°ONU: Nombre des Nations Unies\nUVCB: Substances de composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matières biologiques\nvPvB: très persistantes et très bioaccumulables

16.3. Références bibliographiques et sources de données

Pas d'information

16.4. Méthodes utilisée pour évaluer la classification conformément au règlement (CE) n°1272/2008 (CLP)

La classification du mélange est conforme à la méthode d'évaluation selon le Règlement (CE) n ° 1272/2008

16.5. Liste des phrases de risques, mentions de danger, phrases de sécurité et/ou conseils de prudence pertinents. (Texte complet de toutes les phrases qui ne sont pas libellées intégralement en section 2 à 15).

Phrases de risques (R) :
R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.
R45_Carc2 : Peut provoquer le cancer.
R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R53 : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R62 : Risque possible d'altération de la fertilité.
Mentions de danger (H):
H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 : Provoque une irritation cutanée.
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
H350 : Peut provoquer le cancer.
H361 : Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H413 : Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

16.6. Conseils sur toute formation appropriée pour les travailleurs afin d'assurer la protection de la santé humaine et de l'environnement

Pas d'information

Les informations contenues dans cette Fiche de Données de Sécurité sont basées sur notre connaissance actuelle et sur les réglementations nationales et européennes. Cette Fiche de Données de Sécurité décrit des précautions de sécurité relatives à l'utilisation de ce produit pour les usages prévus, elle ne garantit pas toutes les propriétés du produit notamment dans le cas d'utilisations non prévues. Le produit ne doit pas être utilisé pour d'autres usages que ceux prévus en section 1. Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, il est de la responsabilité de celui-ci de prendre toutes les mesures nécessaires.